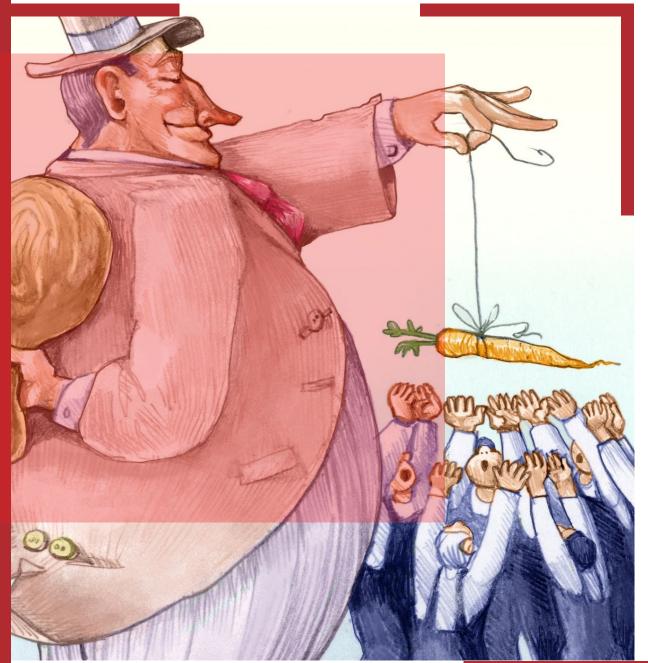


## Le constat est sans appel!



La Fédération CGT Commerce et Services exige :

- Un SMIC à 2.000 € bruts ;
- Une hausse de 10% des salaires entre chaque échelon.

IL EST URGENT D'AUGMENTER LES SALAIRES!

## ÉDITO

Depuis des années le patronat de nos secteurs professionnels a bénéficié des aides publiques sans aucune contrepartie. L'exemple du secteur des hôtels-cafés-restaurants est édifiant!

Baisse de la TVA, exonérations de cotisations sociales sur les plus bas salaires, défiscalisation des heures supplémentaires, CICE... Au total, ce sont plusieurs milliards qui ont été offerts à ce secteur d'activité.

Pour autant, ce dernier ne s'est pas illustré par ses pratiques sociales et citoyennes : Travail dissimulé, conditions de travail déplorables, bas salaires, absence d'un dialogue social loyal et remise en cause de nombreux conquis sociaux historiques, comme par exemple le paiement au pourcentage. Ce constat était déjà valable avant la crise sanitaire.

La CGT avait pourtant, à maintes reprises, alerté les pouvoirs publics. Maintenu sous perfusion d'argent public, le secteur a quasiment été étatisé pendant les 18 derniers mois.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que la pénurie de main d'œuvre, qui n'est pas un phénomène nouveau, s'aggrave encore ?

Comment expliquer qu'une simple augmentation du SMIC, liée à l'augmentation de l'inflation, fasse plonger la majorité des grilles conventionnelles en dessous du salaire minimum ?

Pour certaines branches professionnelles ce sont 2 ou 3 échelons qui sont effacés par l'augmentation du SMIC, pour d'autres c'est l'ensemble de la grille qui devient obsolète, gommant ainsi toute reconnaissance des qualifications professionnelles.

Ces mêmes salariés qui ont, pourtant, très largement contribué à surmonter la crise, se voient une fois de plus pénalisés. De la grande distribution à la prévention-sécurité, en passant par l'aide à domicile, les héros d'hier, très souvent des femmes, se retrouvent une nouvelle fois totalement en bas de l'échelle.

La Fédération CGT Commerce et Services exige l'ouverture de négociations salariales dans toutes les branches professionnelles, avec pour base :

- Un SMIC à 2.000 € bruts ;
- Une hausse de 10% des salaires entre chaque échelon.

Il faut que le gouvernement conditionne les aides publiques à la revalorisation des salaires et à l'amélioration des conditions de travail, avec des moyens de contrôle par les représentants du personnel.

Il faut une nouvelle répartition des richesses! Les salariés veulent vivre dignement de leur travail!



Le patronat s'enrichit sur le dos des travailleurs

## Grilles de salaires par branche de nos champs professionnels

SMIC au 1er octobre 2021

Nom de la branche	Niveau/ coefficient	Taux horaire	Ecart SMIC avant 01/10/2021	Ecart SMIC en % après le 01/10/2021
Hôtels-Cafés-Restau- rants	Niveau 1 échelon 1	10,25 €	0,00 €	-2,24
	Niveau 1 échelon 2	10,25 €	0,00 €	-2,24
	Niveau 1 échelon 3	10,25 €	0,00 €	-2,24
	Niveau 2 échelon 1	10,25 €	0,00 €	-2,24
	Niveau 2 échelon 2	10,31 €	0,06 €	-1,65
Sports et loisirs	130	10,25 €	0,00 €	-2,24
	140	10,26 €	0,01€	-2,14
	150	10,30 €	0,05 €	-1,75
	160	10,35 €	0,10 €	-1,26
	Niveau 1	10,25 €	0,00 €	-2,24
Restauration collective	Niveau 2	10,31 €	0,06 €	-1,65
confective	Niveau 3	10,41 €	0,16 €	-0,67
Prévention sécurité et	Échelon 2 coeff 120	10,15 €	-0,10 €	-3,25
sûreté aéroportuaire	Échelon 1 coeff 130	10,28 €	0,03 €	-1,95
	Niveau 1 échelon 1	10,25 €	0,00 €	-2,23
Audiovisuel /	Niveau 1 échelon 2	10,28 €	0,03 €	-1,92
électroménager	Niveau 1 échelon 3	10,35 €	0,10 €	-1,23
Optique	Coefficient 110	10,15 €	-0,10 €	-3,21
	Coefficient 115	10,38 €	0,13 €	-0,92
Photographie	Coefficient 150	10,25 €	0,00 €	-2,22
	Coefficient 155	10,36 €	0,11 €	-1,11
	Coefficient 165	10,44 €	0,19 €	-0,35
	Coefficient 120	10,17 €	-0,08 €	-3,08
Dricelese	Coefficient 140	10,25 €	0,00 €	-2,22
Bricolage	Coefficient 150	10,32 €	0,07 €	-1,57
	Coefficient 160	10,38 €	0,13 €	-0,92
	Coefficient 155	10,25 €	0,00 €	-2,25
Jardinerie	Coefficient 160	10,25 €	0,00 €	-2,25
	Coefficient 165	10,27 €	0,02 €	-2,05
	Coefficient 170	10,29 €	0,04 €	-1,85
	Coefficient 175	10,32 €	0,07 €	-1,60
	Coefficient 180	10,43 €	0,18 €	-0,46

Nom de la branche	Niveau/ coefficient	Taux horaire	Ecart SMIC avant 01/10/2021	Ecart SMIC en % après le 01/10/2021
Habillement succursaliste	Niveau 1		En dessous du	-4,24
	Niveau 2		SMIC entre -2,21% et 1,7%	-3,86
	Niveau 3			-2,10
Chaussure succursaliste	Niveau 1		En dessous du SMIC entre -0,97% et 0,23%	-3,10
	Niveau 2 échelon 1			-2,98
	Niveau 2 échelon 2			-2,67
	Niveau 3 échelon 1			-2,42
	Niveau 3 échelon 2			-1,03
Audiovisuel,	Niveau 1 échelon 1	10,25 €	0,00 €	-2,23
électronique et de	Niveau 1 échelon 2	10,28 €	0,03 €	-1,92
l'équipement ménager	Niveau 1 échelon 3	10,35 €	0,10 €	-1,23
	Niveau 1	10,25 €	0,00 €	-2,24
Aneefel (ciment)	Niveau 2	10,34 €	0,09 €	-1,31
	Niveau 3	10,42 €	0,17 €	-0,54
Fruits et légumes	Niveau 1			-0,33
	Niveau 1			-2,21
FCD (Grande distribution)	Niveau 2			-1,50
distribution)	Niveau 3			-1,00
	Niveau 1 échelon 1	10,25 €	0,00 €	-2,25
Grands magasins of	Niveau 1 échelon 2	10,26 €	0,01€	-2,15
Grands magasins et magasins populaires	Niveau 2 échelon 1	10,27 €	0,02 €	-2,09
	Niveau 2 échelon 2	10,31 €	0,06 €	-1,63
	Niveau 3 échelon 1	10,42 €	0,17 €	-0,54
	Niveau 3 échelon 2	10,46 €	0,21 €	-0,16
Agences de voyage	Niveau 1			-3,43
Office et organisme de tourisme	Échelon 1.1			-1,61
Immobilier résidence	Échelon 1			-4,29
	Échelon 2			-2,89
de tourisme	Échelon 3			-1,99
Immobilier hors	Échelon 1			-4,29
résidence de tourisme	Échelon 2			-1,99
tourisme	Échelon 3			-0,76
Papeterie	Coefficient 140	10,29 €	0,04 €	-1,89
	Coefficient 150	10,42 €	0,17 €	-0,60
Esthétique	Coefficient 135	10,20 €	-0,05 €	-2,75
	Coefficient 150	10,25 €	0,00 €	-2,28
	Coefficient 160	10,30 €	0,05 €	-1,76
	Coefficient 175	10,34 €	0,09€	-0,31
	Coefficient 180	10,47 €	0,22 €	-0,09

Nom de la branche	Niveau/ coefficient	Taux horaire	Ecart SMIC avant 01/10/2021	Ecart SMIC en % après le 01/10/2021
Horlogerie	Niveau 1	10,29 €	0,04 €	-1,89
	Niveau 2	10,36 €	0,11 €	-1,18
Librairie	Niveau 1	10,31 €	0,06 €	-1,70
	Niveau 2	10,38 €	0,13 €	-0,92
	Niveau 3	10,46 €	0,21 €	-0,16
Commerce de gros	Niveau 1.1			-2,20
	Niveau 1.2			-1,61
	Niveau 1.3			-1,02
	Niveau 2.1			-0,43
	Groupe 1	10,27 €	0,02 €	-2,02
Négoce de	Groupe 2 niveau 1	10,31 €	0,06 €	-1,70
l'ammeublement	Groupe 2 niveau 2	10,33 €	0,08 €	-1,50
	Groupe 2 niveau 3	10,36 €	0,11 €	-1,18
	Groupe 3 niveau 1	10,46 €	0,21 €	-0,22
Commerce de détail non alimentaire	Niveau 1	10,29 €	0,04 €	-1,83
	Niveau 1 échelon A	10,25 €	0,00 €	-2,22
Commerce de gros de l'habillement, de la mercerie, de la chaussure et du jouet	Niveau 1 échelon B	10,25 €	0,00 €	-2,22
	Niveau 2 échelon A	10,26 €	0,01€	-2,15
	Niveau 2 échelon B	10,27 €	0,02 €	-2,02
	Niveau 3 échelon A	10,34 €	0,09 €	-1,31
	Niveau 3 échelon B	10,38 €	0,13 €	-0,98
Casino-Jeux	Niveau 1 échelon 100	10,21 €	-0,04 €	-2,61
	Niveau 1 échelon 105	10,28 €	0,03 €	-1,96
	Niveau 1 échelon 110	10,34 €	0,09 €	-1,31
	Niveau 1 échelon 120	10,41 €	0,16 €	-0,67
	Catégorie 1	10,36 €	0,11 €	-1,18
Commerce de détail	Catégorie 2	10,38 €	0,13 €	-0,98
de l'habillement et des articles textiles	Catégorie 3	10,40 €	0,15 €	-0,73
	Catégorie 4	10,45 €	0,20 €	-0,28
	Catégorie 5	10,46 €	0,21 €	-0,16
Détaillants chaussures	Catégorie 1	10,38 €	0,13 €	-0,92
	Catégorie 2	10,47 €	0,22 €	-0,09

NB: Les Conventions Collectives de la **Parfumerie** et des **Chambres de Commerce et de l'Industrie** n'ont pas encore de grille de salaires existantes. Pour la branche des **Entreprises au Services de la Personne**, l'ensemble de la grille conventionnelle est en dessous du SMIC.

## Le constat est sans appel!





IL EST URGENT D'AUGMENTER LES SALAIRES!



Fédération CGT Commerce,
Distribution & Services
263 rue de Paris – Case 425
93514 Montreuil Cedex
Tél: 01 55 82 76 79 – Fax: 01 55 82 76 86
fd.commerce.services@cgt.fr
http://www.commerce.cgt.fr